

ENGAGEMENT DES ATHLETES : licence UNSS obligatoire.

Inscription : Obligatoirement auprès du Service Départemental UNSS par mail à sd040@unss.org. La liste doit être nominative. Ce sont ces engagements qui permettront de confectionner les dossards.

Fin des inscriptions le jeudi 09 mars à 12H00.

Lors de l'engagement chaque AS inscrira au moins 2 JO mis à disposition de l'organisation.

Formule de course: NATATION en PISCINE, TEMPS D'ARRET, PUIS ENCHAÎNEMENT VTT + COURSE

ACCUEIL & DEROULEMENT DE LA JOURNEE

↳ **12H30 ACCUEIL à la piscine municipale au lac de Christus.**

Confirmation des engagements.

Briefing des jurys et des jeunes officiels (Tous les enseignants présents seront impliqués dans l'organisation) - Remise des dossards.

↳ **13h30 à 14h30: Chronométrage de la partie natation. Passage selon l'ordre d'arrivée au bord du bassin.**

Les concurrents se rendront ensuite au parc à vélo sur la plage du lac (50M de la piscine).

↳ **14h45 triathlon départemental au lac de Christus.** Départ dans l'ordre des temps natation pour enchaîner VTT + COURSE A PIED.

**DISTANCES : 200m Natation, temps d'arrêt,
puis 5Kms VTT (2 tours du lac) + 1500m course à pied**

↳ **16h15** Palmarès et remise des récompenses

CATEGORIE D'AGE : Benjamines ; Benjamins, Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadettes, Cadets.

Pour le déroulement de l'épreuve VTT et course à pied il y aura deux vagues de départ : une vague avec les benjamin(e)s et une vague avec les minimes et cadets.

Pour le championnat d'académie il faudra présenter des équipes de Collège ou de lycée :

Collèges : Benjamins - Minimes - Cadets Collège - Lycées : Minimes- Cadets- Juniors- Seniors

La participation au Championnat d'Académie de Triathlon (Le 29 mars à BISCARROSSE) n'est pas soumise à une qualification. NB : pour participer au championnat de France, il faudra avoir fait un aquathlon, et c'est obligatoirement en équipe collège ou lycée de 2 filles + 2 garçons (voir avec le SD).

CLASSEMENT A l'issue des épreuves :

Un classement général par catégorie (BF, BG, MF, MG, CF, CG) et un podium avec médailles pour le trois premiers.

Un classement général catégorie « Collège » pour les AS qui ont présenté au moins deux filles et deux garçons.

REGLEMENT

Chaque concurrent portera deux dossards, un sur la poitrine, un dans le bas du dos, pour les épreuves de VTT et Course à pied. **Chaque dossard devra être fixé par 3 ou 4 «épingles à nourrice. Les épingles à nourrice ne sont pas fournies par l'organisation.**

NATATION

L'épreuve de natation se déroule en piscine. Le départ se fera dans l'eau. Les virages "**culbute**" sont interdits.

Le port de lunettes de natation est vivement conseillé, **le bonnet obligatoire (et fourni par l'organisation), maillot de bain type "slip" est obligatoire (bermuda interdit).**

VTT

Chaque élève amène son VTT en bon état de marche avec bouchons au guidon et « cornes » ou prolongateur interdits ! (un atelier mécanique sera toutefois mis en place).

L'épreuve de VTT se déroule autour du lac, sur un parcours plat et fera 5KM et non pas 4KM.

Le casque est obligatoire et doit être attaché, jugulaire serrée, pendant toute la durée de l'épreuve.

Pendant l'épreuve de VTT et l'épreuve de course à pied, aucun concurrent ne doit être torse nu.

La sortie et la rentrée dans le parc à vélos, ainsi que la circulation dans ce dernier se feront à pied, VTT tenu à la main.

Chaque concurrent se doit de respecter les règlements de l'épreuve et son matériel (VTT, casque..). Le non-respect de ces règlements pourra être sanctionné par un « arrêt pied à terre » de 15 secondes (STOP and GO).

COURSE A PIED

L'épreuve de course à pied se déroule sur trottoir et chemin, sur un parcours exigeant.

ORGANISATION COURSE VTT ET COURSE A PIED

Pour le déroulement de l'épreuve VTT et course à pied il y aura deux vagues de départ : une vague avec les benjamin(e)s et une vague avec les minimes et cadets.

JEUNE OFFICIEL

Chaque Association Sportive représentée doit obligatoirement mettre au minimum un jeune officiel à disposition du jury.

Les enseignants accompagnateurs se mettent à disposition de l'organisation lors de l'arrivée sur le site, au moment des inscriptions.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler : Christelle ETCHEPARE LABAT, collègue SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE, DAX au 06.71.42.84.81 ou le Service Départemental de l'UNSS au 06 03 88 66 75.
